

LEÇON XXV

LA PRUDENCE

Introduction

Première des quatre grandes vertus morales,
La Prudence surélève notre intelligence pour établir le juste milieu de chacune
de nos actions

* car dans le domaine moral, il y a **toujours un excès un défaut possible** (*je mange trop ou pas assez, je fais trop d'aumônes ou pas assez, etc...*)

* tandis que, dans le domaine théologal, il n'y a **jamais d'excès, mais que du défaut** (je n'aime pas assez Dieu)

* La prudence intervient donc dans **toute** action morale, sans exception ; elle règle même l'**exercice** des vertus théologales (*je n'ai jamais trop de Foi, mais je peux poser des actes de Foi de manière intempestive : exemple = me signer constamment*)

* La prudence est dans l'**intelligence**, faculté du jugement. Cependant elle est une vertu **morale** parce que la volonté la règle elle-même. IL faut **vouloir** être prudent pour l'être.

* La prudence dont nous parlons ici est la vertu surnaturelle opposée à la vertu naturelle (*traverser sur les clous, respecter l'Autorité*). Elle nous ordonne à notre **béatitudo éternelle**.

Ainsi, on peut être très prudent naturellement et très imprudent surnaturellement (*exemple = vivre en état de péché mortel*). Saint-Paul appelle "*prudence de la chair*" cette prudence humaine qui exclut la Prudence du Royaume des Cieux. **Il était imprudent, humainement, pour Sainte-Jeanne d'Arc de vouloir libérer la France ; mais c'est un acte merveilleux de Prudence divine.**

I – Les trois actes de la Prudence

Dans toute action prudente, nous avons trois choses à faire :

a - Le conseil : il faut envisager toutes les solutions possibles pour poser **la meilleure action**. Dans le choix d'un métier, d'une épouse, de l'utilisation d'une somme d'argent... etc. je dois d'abord envisager tous les cas. Sinon, je suis imprudent, le premier acte doit donc être **lent, réfléchi ;**

b - Le jugement : il consiste à choisir le meilleur moyen pour la fin que je me suis proposée. Si je ne suis pas capable d'aller au cinéma sans offenser Dieu, le mieux est de ne pas y aller. Si je suis méchant et médisant dès que j'ai bu du vin, le mieux est de ne plus boire. Mais si je suis toujours triste et désagréable, le mieux sera peut-être d'en boire un peu plus... Ce deuxième acte doit être lent et réfléchi également.

c - La décision ou ordre d'exécution : il faut décider et passer à l'action. Une fois choisi le meilleur moyen, le plus imprudent serait de ne pas le mettre en œuvre. Cela suppose une décision effective (*qui passe à l'acte*). Cet acte doit être **rapide** : exemple = j'ai décidé de dépasser un automobiliste, il ne faut pas trainer... Si j'ai décidé de donner ma vie à Dieu, il faut le faire tout de suite. Sinon c'est gravement imprudent.

Remarques :

1° - L'imprudent (*la plupart de nos contemporains !*) est rapide dans le conseil et le jugement et lent dans l'exécution : c'est catastrophique.

2° - Voilà pourquoi il n'y a plus de chef. **La prudence est la vertu du chef par excellence**. Ce dernier doit réfléchir longtemps, mais agir vite... (*Tandis que depuis 25 ans, on réforme le baccalauréat presque chaque année...*)

II – Prudence et moralité

- a) Principe** : Pour qu'une action soit morale, **il n'est jamais permis d'agir dans le doute**. Celui qui agit ainsi, dans le doute, endosse la responsabilité maximale et se trouve être parfaitement immoral. (Exemple = un chasseur entend du bruit dans un fourré ; il ne sait si c'est un lièvre ou un enfant qui ramasse sa balle ; il tire quand même ; c'est un assassin... même s'il tue un lièvre !)
- b) IL est donc nécessaire**, avant toute action, de **sortir du doute**. C'est un des rôles majeurs de la Prudence.
- c)** Cependant, **il n'est pas nécessaire de parvenir à une certitude métaphysique** (le tout est plus grand que la partie) **ou physique** (la main a cinq doigts) ; ces attitudes sont celles des scrupuleux et leur fait multiplier les fautes. La certitude morale suffit, ou même une vraie (et simple) **probabilité**.
- d)** On appelle **probabilité** en morale un assentiment qui, sans parvenir à la certitude, permet d'agir en toute sécurité, parce qu'il suffit à une vraie conviction.

Exemples : * Je prends mon parapluie parce qu'il est probable qu'il va pleuvoir, quoiqu'il soit possible qu'il ne pleuve pas.

* Je ne prends pas mon parapluie parce qu'il est probable qu'il ne va pas pleuvoir, quoiqu'il soit possible qu'il pleuve. S'il pleut, je n'ai pas été imprudent du tout.

* S'il est **probable** que je n'ai pas remboursé cette dette, je dois la rembourser. S'il est probable que je l'ai remboursée, je ne pécherai pas en ne la remboursant pas.

* S'il est possible, seulement, que ce film soit bon, cela ne suffit pas pour le regarder : je pécherai. Mais s'il est probable qu'il l'est, je puis le regarder sans pécher.

Remarques : La probabilité est donc quelque chose de positif qui fait adhérer mon jugement. Je puis donc l'utiliser, **si je n'ai aucun autre moyen de sortir du doute**.

Conclusion

L'exercice de la Prudence est absolument nécessaire à tout chrétien

- **Deux erreurs à éviter** : - agir imprudemment, sans réfléchir,
- vouloir se faire diriger par un autre,

Ce qui revient au même ; la Prudence de Pierre n'est pas celle de Paul **et seul Pierre** peut résoudre les questions morales qui sont les siennes en appliquant les principes de la morale qui sont les mêmes pour tous et invariables. La Prudence est donc cette grande suspension de notre jugement pour appliquer au domaine de l'action concrète les grands principes de la morale. **Faire l'économie de la Prudence, c'est toujours l'immoralité**.